

LANCTOT, Gustave, de la Société Royale du Canada, *Histoire du Canada I. Des origines au gouvernement royal*. Librairie Beauchemin, Montréal, 1959, 460 p.

Roland Lamontagne, Ph.D.

Volume 14, numéro 1, juin 1960

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302035ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302035ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lamontagne, R. (1960). Compte rendu de [LANCTOT, Gustave, de la Société Royale du Canada, *Histoire du Canada I. Des origines au gouvernement royal*. Librairie Beauchemin, Montréal, 1959, 460 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 14(1), 131–133. <https://doi.org/10.7202/302035ar>

LANCTOT, Gustave, de la Société Royale du Canada, *Histoire du Canada I. Des origines au gouvernement royal*. Librairie Beauchemin, Montréal, 1959, 460 pages.

La tâche de mettre en lumière les connaissances acquises et les résultats de recherches personnelles est certes ardue; elle nécessite l'expérience et le talent d'un érudit tel que M. Lanctot qui a fait œuvre utile, et de bonne foi.

L'amour de la patrie est sous-jacent à la « présentation liminaire », d'où j'extrais cette réflexion :

Dans l'après-guerre, reprenant et parachevant la spirale ascendante de son évolution politique, le Canada épaulé, de sa jeune vigueur et de son total désintéressement, une active coopération internationale : ... (p. 13)

Avant d'amorcer l'étude de la première époque du régime français, l'A. présente une vue d'ensemble sur les conditions naturelles du Canada et la population indigène. Il précise certains thèmes déjà énoncés dans *Une Nouvelle-France inconnue* (Montréal, 1955). Son affirmation relative à la présence d'une colonie irlandaise en Amérique s'appuie particulièrement sur le témoignage des sagas. L'A. s'exprime en ces termes :

De cette éphémère et minime colonie, les annales islandaises n'ont naturellement mentionné que les renseignements qui intéressaient leur propre histoire, mais avec l'exactitude pratique qui les caractérise. Perdue dans une terre trop lointaine, l'Irlande américaine ne bénéficiait que de rares contacts avec l'extérieur (p. 50).

Il est vrai qu'une étude critique des limites de l'« exactitude pratique » des récits islandais aurait pu alourdir le texte; elle eut été instructive.

Le Canada et la Nouvelle-France ne sont pas des termes interchangeables. L'Acadie est intégrée à la Nouvelle-France. L'A. en tient compte à la page 185; il écrit plus loin : « Pendant que la Nouvelle-France consolidait vaillamment son existence aux rives du Saint-Laurent, que devenait sa colonie sœur de l'Acadie aux rives de l'Atlantique (p. 337) » ? L'A. n'éclaire pas la notion de colonisation qu'il me paraît utile de définir, dans une étude de ce genre, en vue de faciliter la compréhension des relations entre métropole et colonie.

L'A. attire l'attention sur l'expression que « Champlain n'était que le lieutenant de Richelieu » (p. 209). Dans un raccourci saisissant, il place d'Avaugour au rang d'initiateur de l'œuvre colonisatrice de Colbert et de Talon, comme l'atteste cette citation :

Ce vaste programme, Colbert et Talon le reprendront sur un plan beaucoup plus modeste, mais à d'Avaugour revient le mérite d'avoir été le premier à le concevoir et à le formuler (p. 334).

Le second volume de *l'Histoire du Canada* contiendra peut-être, en regard de l'œuvre de Jean Talon, une étude comparée du « plan magnifique d'envergure et de vision » (p. 333) qu'avait préparé d'Avaugour.

Les mises au point de l'A., notamment l'entrée du peuple au Conseil de Québec, sont accessibles au grand public. L'A. note que « cette délégation de pouvoir à des colons ne représentait pas une reconnaissance de droits politiques, mais seulement une attri-

bution de fonctions administratives en leur qualité de membres de la compagnie de commerce que formait la Communauté des habitants » (p. 281). Sur le plan de l'administration de la colonie, il ne dégage pas toutes les conséquences de cette observation; il aurait pu décrire la contribution des membres du Conseil à l'activité économique de cette époque.

Quelques erreurs d'impression subsistent dans le texte. Il serait préférable que les notes soient indiquées en bas des pages plutôt que rejetées à la fin de chaque chapitre; nous pourrions commodément nous reporter des notes au texte.

Que ces remarques ne soient que l'expression de la considération avec laquelle j'ai lu ce livre dont la valeur a été reconnue par le *Conseil de recherche en sciences sociales du Canada*. Cet ouvrage, complété par une importante bibliographie et un index alphabétique, est destiné à de nombreux lecteurs. Il figure sur la liste de volumes que le *Conseil des Arts du Canada* a choisis en vertu du programme d'aide à la diffusion du livre canadien de langue française.

Roland LAMONTAGNE, Ph.D.,
Faculté des Arts,
Université de Montréal.